

Actualités

Le samedi 23 août 2008 Fête du pays au plan d'eau des Oudins

7h30 : concours de pêche
11h30 : remise des prix
13h30 : concours de pétanque
Tout au long de l'après-midi : jeux divers

18h30 : apéritif offert par la municipalité
19h30 : repas suivi du bal
22h : feu d'artifice



té

Mardi 2 septembre 2008 à 11h

Cérémonie du 64ème anniversaire de la libération de Villargondran à la stèle des Curiets et dépôt de fleurs sur la tombe de Rosine et Paul Perrier.

Informations pratiques

Votre mairie vous accueille :

Le lundi de 14h à 18h
Les mercredi et vendredi de 8h à 11h30
Tél. 04 79 64 05 58 Fax. 04 79 59 80 92
www.mairie-villargondran.fr
mairie@mairie-villargondran.fr

Services techniques 04 79 64 05 56
Garages municipaux 04 79 64 07 30
Christian Dellacha 06 81 40 17 70
Patrick Arduin 06 81 30 38 18
servicestech@mairie-villargondran.fr

ADMR : Garde de nuit
Martine Brechet
06 20 56 06 10

*Nous espérons que vous
avez passé un bel été et
nous vous donnons rendez-vous
dans « Le P'tit Gondranien »
fin septembre.*

Conception et réalisation : Commission Communication
Crédit photos : Mairie de Villargondran - INPS



LA LETTRE MUNICIPALE

VILLARGONDRA
Août 2008 - N° 2

ORGANISATION RENTREE 2008

**La fin de l'été approche !
Voici quelques informations
sur les services communaux mis à disposition
pour vos enfants.**

Classe d' éveil

Rentrée le 4 septembre.
Cette structure accueille vos enfants
le matin de 8h20 à 11h20.



Garderie Périscolaire

Renseignements et tickets
d' inscription en mairie.
Pour le 2 septembre, les tickets sont
à déposer dans la boîte aux lettres
prévues à cet effet
le lundi 1er septembre avant 17h.

Cantine

La cantine municipale ouvrira dès le 2 septembre.
Les tickets et les bons de réservation
(à retirer en mairie) sont à déposer dans la boîte
aux lettres prévues à cet effet
le 1er septembre avant 12h pour la semaine du 2 au 5 septembre.



Vie Pratique

Aides aux énergies renouvelables

Les particuliers habitant sur le territoire de la Communauté de Communes et porteurs d'un projet de restauration, d'amélioration, de construction d'une habitation et/ou porteurs d'un projet d'installation d'un récupérateur d'eau de pluie peuvent solliciter un financement auprès des services compétents.

Renseignez vous auprès de la Communauté de Communes

Cœur de Maurienne au 04 79 64 11 44

ou par mail à contact@coeurdemaurienne.com.



Dernière minute...

Nous rappelons à tous les **jeunes Gondraniens** que l'enquête lancée par la Commission Jeunesse est téléchargeable depuis notre site internet www.mairie-villargondran.fr rubrique vie municipale.

Projet LTF (Lyon-Turin ferroviaire)

Le 18 juin dernier, était organisée à Villargondran une réunion entre les particuliers, Monsieur le Sous-Préfet, Monsieur le Directeur du projet ainsi que les élus locaux. A cette occasion, il a été confirmé que la Déclaration d'Utilité Publique a été validée et que les personnes impactées directement par le projet peuvent désormais demander à l'Etat le rachat de leur bien. Les mêmes dispositions ont été annoncées le 08 juillet 2008 lors de la rencontre avec les entreprises.

Table d'orientation

Cette table d'orientation fait partie du sentier découverte de Villargondran. Son financement a été assuré par le Conseil Général et la Communauté de Communes Cœur de Maurienne. Le montant de cette opération s'élève à 27500 €.



La réception a eu lieu le 28 juillet 2008 en présence de M. Markarian (Société3D Incrust), M. Yves Durbet (CCCM), M. Roger Lavarda (Maire) et M. Georges Riccio (Adjoint Travaux et Environnement).

Travaux

Enlèvement des matériaux

> La crue du 29 mai 2008 a engravé la digue mettant en péril les Anciennes Resses. Les entreprises Manno TP et Sacer ont procédé à l'enlèvement des matériaux et réparé le sabot de la digue sur 50 mètres par injection de béton ainsi qu'à la remise en place de blocs.



Chemin du Camp

L'enfouissement des réseaux est finalisé et l'enrobé de la voirie principale ainsi que les entrées seront réalisées dans les prochaines semaines. Les opérations de câblage électrique, de téléphone et la dépose des pylônes sont en voie d'achèvement.

Ecole

Les entreprises Burrot et Cortese ont procédé à la rénovation des sols et des murs de la classe maternelle cet été. Le coût de cette opération est de 11700 €.



La cour de récréation a aussi été aménagée grâce à la mise en place d'un kiosque, la réfection du tapis de l'espace « petit train » et le traçage de jeux au sol.



Citoyenneté

> **Plan d'eau des Oudins** : suivant l'article 3 de l'arrêté du maire du 17 avril 2007, la baignade et l'accès à la plage sont **interdits** aux animaux domestiques.

> **Environnement** : des conteneurs sont à notre disposition pour collecter nos déchets afin de préserver notre cadre de vie. Respectons-les en utilisant des sacs poubelles pour y déposer nos détritrus.

> **Circulation** : il est rappelé que dans toute la commune, la vitesse de circulation est limitée à **50 km/h** et **30 km/h** devant l'école des Nouvelles Resses.